

CONDITIONS D'AFFILIATION

Entre **FRECUO BUSINESS COMPANY LTD**, une société inscrite au registre des sociétés en Bulgarie sous le numéro 205107669 avec siège social à Via G.S. Rakovski 145 ent. G, p.1, app.6 - 1000 Sofia - Bulgarie. Ci-dessous aussi appelée "FRECUO BUSINESS COMPANY LTD e une société et / ou une association et / ou une personne morale et / ou une entreprise individuelle et / ou une personne physique, dans tous les cas âgés de plus de 18 ans, qui ont déclaré l'âge dans le formulaire d'enregistrement, prêts à promouvoir les produits ou les Services offerts par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, conformément aux conditions décrites ci-dessous, ci-dessous aussi appelé "affilié"

INTRODUCTION

La FRECUO BUSINESS COMPANY LTD

- créé et développé une plateforme d'affiliation disponible en ligne à l'adresse <https://www.diamodaffiliationbc.com>;
- offre aux affiliés un accès à diverses campagnes marketing par secteur, disponibles sur Plateforme Diamondaffiliation
- offre à tous les membres du réseau le support et le paiement des commissions générées dans les promotion des campagnes publicitaires des opérateurs, par le biais de liens textuels et autres outils de marketing disponibles sur la plateforme Diamondaffiliation.

En ce qui concerne ce qui précède:

- 1) Tout webmaster ou propriétaire de site faisant partie du réseau d'affiliation nommé Diamondaffiliation doit s'inscrire sur la plateforme en remplissant le formulaire en ligne approprié et en acceptant les conditions d'utilisation.
- 2) L'affilié, avec l'inscription confirme à FRECUO BUSINESS COMPANY LTD qui n'est pas un individu personne privée âgée de moins de 18 ans et qui a le droit légal de s'inscrire dans le réseau d'affiliation. Il souligne que l'accès est interdit aux mineurs de moins de 18 ans.
- 3) Cet accord entre en vigueur à partir du moment où l'utilisateur est approuvé en tant qu'affilié et restera en vigueur jusqu'à sa résiliation.
- 4) L'affilié a la responsabilité exclusive et exclusive de s'assurer qu'il a le droit légal de promouvoir les opérateurs par le biais de liens ou d'autres outils de marketing, sur les sites Web et / ou les espaces par le même indiqué dans le formulaire d'inscription.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD se réserve le droit de déléguer les présentes conditions générales dans tous les cas.

conditions à toute autre société de son choix, sans que cela entraîne une autorisation ou une demande de de n'importe quelle sorte par l'affilié.

ARTICLE 1: OBJET DE L'ACCORD

Le présent contrat a pour objet d'établir à la fois les conditions, les modalités et les modalités de mise en œuvre du des activités et des campagnes marketing menées par l'opérateur sur la plateforme, avec les prévisions et les structures de comité pour les affiliés de FRECUO BUSINESS COMPANY LTD.

ARTICLE 2: OBLIGATIONS DE FRECUO BUSINESS COMPANY LTD

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD oblige ses affiliés à garantir leur fonctionnement plate-forme, donnant aux utilisateurs l'accès aux services sur la plate-forme selon les termes et conditions du présent contrat, à moins que le dysfonctionnement partiel ne dépende également de la cause du problème lui-même pas imputable.

A cette fin, il est précisé qu'en cas de défaillance technique, le fonctionnement de la plate-forme est affecté pour des raisons indépendante de la volonté de FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, à titre d'exemple et non exhaustive défaillance du système du fournisseur de services Internet, FRECUO BUSINESS COMPANY LTD s'engage à informer l'Affilié de la situation et assurer la résolution du problème technique le plus le plus rapidement possible, sans pour autant aboutir et / ou aboutir à la création d'un droit ou réclamation de l'Affilié contre lui.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD s'engage à enregistrer et stocker les informations numériques transmises par les utilisateurs que pour la période strictement nécessaire à l'exécution du contrat.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD s'engage à assurer une disponibilité et un accès permanents l'affilié aux statistiques des campagnes publicitaires en cours, des clics, des inscriptions et des bénéfices générés (c.d. Commissions).

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD publiera régulièrement des informations, par le biais de bulletin d'information, aux membres du réseau des affiliés, sur les nouvelles campagnes lancées tout en informations complètes sur les termes et conditions de la campagne elle-même.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD se réserve le droit d'accepter ou de refuser indiscutablement tout nouvel affilié. En cas de refus, FRECUO BUSINESS COMPANY LTD se réserve le droit de ne pas fournir toute explication et / ou compensation de quelque nature que ce soit.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD s'engage à fournir à l'affilié tous les outils marketing nécessaires, tels que des liens textuels et une assistance, via EMAIL à info@diamondaffiliationbc.com

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD fournira des informations détaillées sur les commissions en raison des affiliés. Le même sera calculé sur la base des statistiques et des rapports tenus par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD.

Les rapports seront mis à jour quotidiennement.

ARTICLE 3: OBLIGATIONS DES AFFILIÉS

L'affilié s'engage à mettre en œuvre et à afficher en permanence les liens fournis par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD sur chaque page de votre site web.

L'affilié s'engage à ne pas publier ni afficher de liens sur des sites Web ou des espaces différents de ceux indiqués lors de l'inscription sans l'autorisation préalable de FRECUO BUSINESS COMPANY LTD l'interdiction absolue de tout acte pouvant, même indirectement, conduire à un acte frauduleux des affiliés.

Chaque site affilié doit être expressément autorisé par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD aux fins de commencer à promouvoir une campagne d'opérateurs.

Le matériel promotionnel et les liens des opérateurs doivent et ne peuvent être annoncés que sur les sites qui sera autorisée par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, la violation de cette interdiction, telle que dans le cas de bannières utilisées de manière arbitraire sur un site non autorisé par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, déterminera la suspension immédiate de l'affilié et l'examen consécutif de la violation aux fins de de la résiliation du contrat au-delà de l'éventuelle indemnisation du préjudice pouvant en découler Affilié.

L'Affilié s'engage à se conformer aux procédures d'implémentation de chaque campagne marketing conformément aux les spécifications fournies par l'exploitant. Toute autre action non prévue ou non décrite dans campagne de marketing sera soumise à l'approbation expresse de l'opérateur.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD souligne, souligne et attire l'attention de l'affilié sur les points suivants:

- en ce qui concerne l'envoi d'e-mails, il est spécifié qu'il est formellement interdit à l'affilié qui le prend expressément reconnu, de promouvoir le site Web de l'annonceur en envoyant un courrier électronique s'il n'est pas autorisé à le faire de l'opérateur, sauf dans le cas où du matériel promotionnel fourni par l'opérateur est utilisé lui-même. Si l'opérateur autorise l'e-mail, l'affilié doit obtenir l'approbation de FRECUO.

BUSINESS COMPANY LTD pour l'utilisation de matériel promotionnel. De plus, l'affilié certifie que l'envoi le courrier électronique est activé sur une base optionnelle, conformément au droit applicable.

- en ce qui concerne l'incitation, il est précisé qu'il est absolument interdit d'utiliser toute forme d'incitation inciter les utilisateurs à s'inscrire auprès d'un opérateur quelconque parmi ceux de Diamondaffiliation.

- en ce qui concerne le trafic hors ligne, il est spécifié que toute forme de trafic hors ligne est interdite, facilement contrôlable et vérifiable par recoupement des données entre les systèmes de sécurité de FRECUO BUSINESS COMPANY LTD et ceux de tout opérateur sur Diamondaffiliation.

L'affilié reconnaît et est conscient qu'il est interdit, en tout cas, d'adopter un comportement quelconque qui induit et détermine l'inscription avec l'abus d'une offre de bonus par les opérateurs présents Diamondaffiliation ou avec une invitation à s'inscrire uniquement et uniquement à utiliser et utiliser les informations susmentionnées bonus.

Non-respect de tout ce qui précède et, dans tous les cas, le comportement n'est pas conforme à ce qui est présenté ici.

fourni par l'affilié peut entraîner son exclusion du programme en question et le transfert total des commissions générées par les incitations, y compris toute rémunération supplémentaire des dommages causés.

L'Affilié reconnaît et accepte expressément qu'il sera tenu dans son intégralité de détenir le FRECUO BUSINESS COMPANY LTD en cas de réclamation ou de contestation de tiers il devrait résulter de l'activité qu'il exerce, au sens le plus large possible et sans aucune limitation, au-delà de la réparation éventuelle et ultérieure des dommages.

ARTICLE 4: COMPORTEMENT DE COMPORTEMENT

La FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, souligne et souligne à l'Affilié que toute action visant à modifier artificiellement la commission due est interdite.

Toute action illégale prise par l'Affilié dans le but de générer des commissions sera considérée comme un comportement frauduleux avec toutes les conséquences du cas. De même, toute action non conforme à la mise en œuvre d'une campagne marketing peut être considérée comme frauduleuse par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD sans que celle-ci soit obligée de fournir de nouvelles justifications.

Lorsque FRECUO BUSINESS COMPANY LTD considère l'existence d'une fraude, le contrat sera résilié avec effet immédiat, sans préavis ni indemnité. Si nécessaire, FRECUO BUSINESS COMPANY LTD demandera le remboursement des montants indûment versés à l'Affilié, se réservant le droit de promouvoir pour sa protection et la protection de ses Affiliés toute action en justice contre l'Affilié lui-même, avec une éventuelle demande en réparation des dommages à la même s'est produite et nécessaire en conséquence, la dépendance et en raison du comportement tenu par l'affilié. Si non autorisé au préalable par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD par écrit, les transactions suivantes ne seront pas prises en compte dans le calcul des commissions:

- inscriptions multiples afin d'induire en erreur l'opérateur;
- en général, toutes les actions menées par l'Affilié qui conduisent à ne pas respecter toutes ces conditions, y compris leurs obligations envers l'Opérateur.

En outre, FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, en accord avec les opérateurs présents sur Diamondaffiliation, se réserve le droit d'annuler les commissions sous réserve qu'un pourcentage égal ou supérieur à 80% des premiers dépôts ne représente que la base minimale attendue par chacun. opérateur.

ARTICLE 5: CONDITIONS DE FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

Il existe différents types de rémunération:

CPA (FIXED): le modèle dit de coût d'acquisition fonctionne avec un gain basé fixe exclusivement sur les ventes / actions qualifiées / spécifiques.

PART DES REVENUS: Le modèle dit de paiement avec partage des revenus (traduit: partage des bénéfices) il s'agit d'un pourcentage calculé sur le bénéfice généré par les utilisateurs adressés par l'affilié.

HYBRID: modèle de paiement combinant les modèles de partage des revenus et de CPA.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD suivra chaque visite sur le site de l'opérateur. Sur la base des informations qui seront traitées et collectées, l'opérateur calculera et paiera les commissions Affilié. FRECUO BUSINESS COMPANY LTD traitera les rapports sur une base mensuelle avant le 16 du mois suivant la référence et / ou en tout état de cause dans le premier jour ouvrable suivant et après la 16 et effectuez les paiements dus dans les 30 jours suivant l'établissement du relevé mensuel. Lorsque le relevé mensuel est émis, un courriel contenant tous les documents sera envoyé à l'affilié par le personnel informations détaillées sur la facturation des taxes.

ARTICLE 6: MODIFICATION D'UN SITE WEB

Toute modification apportée au nom d'un site Web de l'opérateur et toute modification apportée à la lieu d'hébergement, sa taille, son objectif, sa fréquence de mise à jour, non n'aura aucun effet sur le contrat, dont l'application, de par la loi et automatiquement, sera dans chaque affaire adressée au site modifié.

Cet accord concerne tous les lieux d'hébergement de ce site, existants ou à venir.

Dans le cas où l'affilié modifie de manière significative son site Web ou assure la diffusion de campagnes marketing sur d'autres sites, sera tenue et obligée d'informer FRECUO BUSINESS COMPANY LTD afin de permettre une réévaluation des caractéristiques du site de l'opérateur. Une fois l'opération sera terminée, le contrat s'appliquera automatiquement à ces nouveaux sites automatiquement.

ARTICLE 7: RESPONSABILITÉ DES PARTIES CONTRACTANTES

Aucune des parties contractantes ne peut être tenue responsable des dommages indirects souffert de l'autre.

Aucune des parties contractantes ne sera tenue responsable des dommages, directs ou indirects, ou en tout état de cause peut, dans une certaine mesure, être envisagé et / ou ramené à cet accord, y compris, par le biais de exemplaire et non exhaustif et donc sans limitation, le manque à gagner, le manque à gagner, la perte de perte de clients, perte ou corruption de données.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD ne peut être tenu responsable par l'affilié s'il n'est pas capable d'identifier un nouvel utilisateur déposant ou un utilisateur du site affilié.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD souligne expressément que la publicité des paris et des jeux proposés sur la plate-forme d'affiliation ou d'induction aux jeux et paris, est soumis à restrictions légales dans certains pays où ils pourraient faire l'objet d'interdictions et de sanctions connexes et, dans ce cas, l'affilié reconnaît expressément qu'il n'a pas le droit de publier du matériel publicitaire FRECUO BUSINESS COMPANY LTD sur son site Web. La participation au programme est également interdite affiliation et inscription à celui-ci.

ARTICLE 8: PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les affiliés n'auront aucun droit intellectuel sur le matériel promotionnel, les produits et / ou les services. offert par l'opérateur s'il annonce une des promotions de la marque sur ses sites Web.

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD donne pour toute la durée de la campagne et seulement pour la campagne spécifique Affilié le droit non exclusif d'utiliser les marques de commerce et les noms commerciaux de l'opérateur à des fins commercial.

Rien dans le présent contrat ne constitue une licence, une cession, un transfert ou un autre droit de propriété intellectuelle, y compris, sans limitation, brevets, marques de commerce, droits d'auteur, bases de données et le savoir-faire au sens le plus large, qui est et restera l'apanage exclusif de FRECUO BUSINESS COMPANY LTD.

ARTICLE 9: DURÉE ET RÉSILIATION DU CONTRAT

Cet accord est indéterminé.

Sauf dans les cas suivants:

Résolution pour juste cause

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD peut résilier le contrat avec effet immédiat en lui donnant communication écrite par courrier électronique à l'affilié, en cas de violation de l'une de ses obligations conformément aux dispositions du présent accord et dans les cas où il ne peut être corrigé dans les 10 jours réception de la demande faite par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD.

Résolution sans juste cause

L'affilié accepte et accepte expressément que FRECUO BUSINESS COMPANY LTD aura le droit de résilier unilatéralement le présent contrat en donnant à l'affilié un préavis de 30 jours à compter du réception de la communication qui leur est envoyée par courrier électronique, par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD, sans aucune motivation ni explication d'aucune sorte. Aucune demande de des dommages peuvent être avancés et / ou réclamés par l'Affilié pour une fourniture expresse.

Résolution de non utilisation

Chaque compte affilié inactif sera automatiquement fermé et toutes les commissions en suspens liées ne seront pas ils seront payés au franchisé.

Conséquences de la résolution

En cas de résiliation de cet accord, l'Affilié cesse immédiatement d'utiliser tous les services et le la plateforme. L'Affilié sera obligé de retourner, au plus tard sept jours après la résolution, toutes les informations confidentielles qui lui ont été transmises par FRECUO BUSINESS COMPANY LTD sous peine de indemnisation des dommages.

ARTICLE 10: DISPOSITIONS FINALES GÉNÉRALES

L'affilié reconnaît et accepte expressément que cet accord ne peut en aucun cas être pas même cession partielle à un tiers, sauf autorisation expresse écrite de FRECUO BUSINESS COMPANY LTD.

Pour quelque raison que ce soit, il devrait être établi que toute disposition de la Le présent contrat n'est ni valide ni inapplicable, les parties conviennent expressément de leur entrée en vigueur tout cas considéré comme valable et mettant en œuvre les clauses restantes de la convention.

L'acceptation de cet accord constitue un accord formel et un accord entre les parties, complet et exclusif en ce qui concerne son objet et remplace les accords existants, qu'ils soient écrit ou verbal, en relation avec le sujet.

Toute renonciation, modification ou correction de cet accord n'entrera en vigueur que par écrit et signé par les représentants autorisés de chaque partie.

ARTICLE 11: DROIT ET JURIDICTION

Cet accord est entièrement réglementé et interprété conformément aux lois de la République Bulgara qui, bien que non prévus dans celle-ci, sont dans tous les cas appliqués.

Tous les litiges ou réclamations découlant de et / ou liés à cet accord, et / ou violation, et / ou résolution et / ou nullité de celui-ci, doit être résolu par le recours préalable à l'arbitrage conformément à avec les dispositions des lois de la République bulgare.

ARTICLE 12: MODIFICATIONS ET MODIFICATIONS

FRECUO BUSINESS COMPANY LTD se réserve, dans tous les cas, sans préavis, le droit de modifier ou intégrer le présent contrat à tout moment. L'affilié reconnaît que, toutefois, à la même sera informé de la modification du contrat et que la publication sur le site de la nouvelle les conditions trouveront une application immédiate entre les parties.

Lieu et date _____

Signature lisible

Document de reconnaissance:

Type de document _____ N. _____

Publié par _____ Sur _____

Date d'expiration _____

Signez, également sur le côté de chaque feuille, en ajoutant le type de document d'identification et le numéro